



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
GK Finance et Commerce SA, en liquidation, Genève
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 14.10.2015
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **30.11.2015**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
GK Finance et Commerce, rue du Cendrier 24, 1201 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al 3 CO)

Etude Wicht Bonnefous Michel, notaires associés
1204 Genève

02438895



Montag - Lundi - Lunedì, 26.10.2015, No 207, Jahrgang - année - anno: 133

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)